



BILLET

Contre une politique de stop and go

Les rapports se succèdent et ne cessent de démontrer que les zones urbaines sensibles (ZUS) sont de plus en plus des territoires de relégation, avec un taux de chômage de 28,6% et qui frise les 40% chez les jeunes. Avec plus de 20% de personnes sans diplôme, contre 12% pour la moyenne nationale, avec une sous représentation des cadres, les clignotants sont au rouge. La situation française n'a rien à envier à celle des pays où depuis longtemps des voix « indignées » se sont élevées. Tout cela favorise la montée des économies parallèles et des intégrismes. Si l'Anru a amélioré le bâti dans bon nombre de territoires, ce renouvellement urbain a une fois de plus oublié l'humain. Cependant, quelques initiatives citoyennes demeurent. Aurore prend sa

« ...Une fois de plus, une idée est lancée, elle fonctionne bien et on l'arrête... »

part avec, par exemple, les jardins biologiques de Sevran, qui peinent à équilibrer leur budget et doivent sans cesse faire et refaire la preuve de leur plus-value sociale. Aurore a également participé à l'expérience des contrats d'autonomie. Lancés par Fadela Amara, alors Ministre de la Ville, ces contrats visaient à atteindre les jeunes désœuvrés, désabusés, ne croyant plus aux réponses classiques. Il a fallu aller les chercher dans les quartiers et les motiver, via un accompagnement

serré. En période de crise, ce programme a été une aubaine pour les entreprises d'interim en recherche de nouveaux marchés et qui se sont lancées dans la gestion de ces contrats. Ailleurs, des groupements associatifs se sont mis en place. Ainsi, à Paris, regroupés autour de l'association Aide au Choix de Vie devenue notre mandataire, Réseau 2000, Laser, Projets 19 et Aurore ont mis leurs compétences au service de ces jeunes. Avec 38% de sorties positives sur Paris, le groupement est satisfait de ses résultats qui rejoignent la moyenne nationale et sont équivalents à la moyenne des dispositifs « jeunes », malgré des critères d'évaluation plus stricts que ceux d'autres dispositifs. Pourtant, le contrat d'autonomie n'a été reconduit que pour 7 des 37 départements concernés à l'origine. Une fois de plus, une idée est lancée, elle fonctionne plutôt bien et on l'arrête. Que dire à ces jeunes qui étaient suivis par le groupement porté par ACV ? Les problèmes demeurent, et ce sont les acteurs de terrain qui perdent de leur crédibilité face aux publics. Lorsqu'un nouveau plan de mobilisation des jeunes des quartiers sera lancé (car il y en aura sans doute d'autres), de quels arguments les associations pourront-elles user pour les remobiliser ?

La politique du stop and go se poursuit...

Eric Pliez,
Directeur général

EN BREF

Lancement de l'intranet

Après la rénovation du site en avril dernier, nous sommes heureux de vous présenter l'intranet d'Aurore !

En préparation depuis plusieurs mois, ce nouvel espace a été conçu pour répondre aux attentes que vous aviez formulées dans un sondage réalisé en 2010 et qui soulignait notamment vos demandes de documents officiels comme les statuts de l'association, d'outils comme l'annuaire ou d'espaces d'échange. Composé de différents espaces de discussions publics et privés, l'intranet vous permet de poser facilement vos questions aux différentes instances de l'association (formation, Comité d'Entreprise,...), de connaître les actualités des pôles et d'échanger avec tous les salariés. Enfin, vous disposez d'un espace personnel (mini-blog) où vous pouvez vous présenter, partager vos réflexions et échanger par messagerie privée. Parce que c'est avant tout vous qui faites cet intranet, n'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos demandes dans l'espace « Boîtes à outils ». Pour vous accompagner dans la découverte de ce nouvel espace d'échange, une newsletter contenant 3 vidéos de présentation vous a été envoyée sur votre messagerie Aurore. À vous de jouer !

VIE INTERNE

Silence, ça tourne !

Pourtant, lorsqu'une vie ne tourne plus tout à fait rond, lorsqu'une personne bascule à la marge de la société, elle adopte le plus souvent pour compagnons d'infortune le silence et la solitude. Réanimer la parole des citoyens en situation précaire, œuvrer pour sa réappropriation, permet de réinscrire leur voix singulière dans le concert des voix d'une société qui a le funeste penchant de ne prêter l'oreille qu'à ses membres socialement insérés. Depuis quelques semaines, José Chidlovsky, réalisateur de documentaire, développe des ateliers d'écriture par l'image et le son, ouverts à l'ensemble des bénéficiaires d'Aurore. Ces ateliers n'ont pas la prétention de former des praticiens aguerris de l'audiovisuel, mais ambitionnent modestement de délivrer à leurs participants le goût et les clés de l'écriture et de la pratique photographique et filmique ; mais aussi de raconter une histoire, réelle ou imaginaire, le temps d'un court métrage ou d'un récit photographique. Si les participants aux ateliers en sont d'accord, leurs travaux seront diffusés le plus largement possible,



Photographie de Féridun Adlun,
l'un des participants de l'atelier.

aussi bien sur le site web d'Aurore que sur celui d'un média national d'information, et *via* des expositions itinérantes. La visibilité d'une œuvre de création valorise son auteur, elle matérialise une ouverture à l'autre et participe à un processus de (re)connaissance qui touche l'émetteur et modifie le regard de celle ou celui qui la découvre. Un premier atelier a vu le jour en novembre. Plusieurs autres doivent démarrer courant décembre. Sur une année, une centaine de personnes participeront à l'avènement d'une centaine d'histoires inédites. Renseignements :

José Chidlovsky : j.chidlovsky@auore.asso.fr



Photographies de Rollin Méliot, l'un des participants de l'atelier.

HÉBERGER



Résidence La Fontaine

Le 1^{er} mai 2011, l'association Aurore a repris la gestion de la résidence La Fontaine, située au Raincy et gérée précédemment par l'association Interlogement, dont Aurore est membre du conseil d'administration. Le CA d'Interlogement avait voté l'arrêt de la gestion locative et Aurore s'est positionnée sur cette structure. Composée de 8 logements (T1 à T3), le bâtiment en meulière accueille, pour deux ans maximum, des familles monoparentales ou en couple, avec ou sans enfant et des personnes seules, orientées par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Compte-tenu de leur proximité, La Fontaine a pu être rattachée à la résidence sociale La Montagne (située à 150 mètres) et le poste d'agent d'accueil a pu être mutualisé. Les personnes sont accompagnées par un travailleur social qui les soutient dans l'élaboration de leur projet social et professionnel pour aller vers le logement de droit commun.



La résidence La Fontaine et la résidence La Montagne située à quelques mètres.

SOIGNER



Projet LOGIS

Le 22 novembre dernier, Aurore, l'AFTC (Association de Familles de Traumatisés Crâniens) IDF/Paris et Paris Habitat se sont réunis sur le chantier du projet LOGIS (Logements Groupés Individuels avec Service), rue Vercingétorix dans le 14^{ème}. Le projet offrira, à l'automne 2012, 13 logements à des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées, comme alternative au placement en établissement. Ces logements seront adaptés aux handicaps physiques, sensoriels et cognitifs des habitants (ascenseur à commande vocale, volets électriques,...) et le bâtiment bénéficiera d'excellentes performances énergétiques (panneaux solaires, récupération des eaux pluviales,...). Ce projet vertueux auto-financera une partie de l'accompagnement grâce aux revenus des résidents. Un Groupe d'Entraide Mutuelle sera créé et accueillera des personnes extérieures au LOGIS pour favoriser l'ouverture de la structure sur la ville.



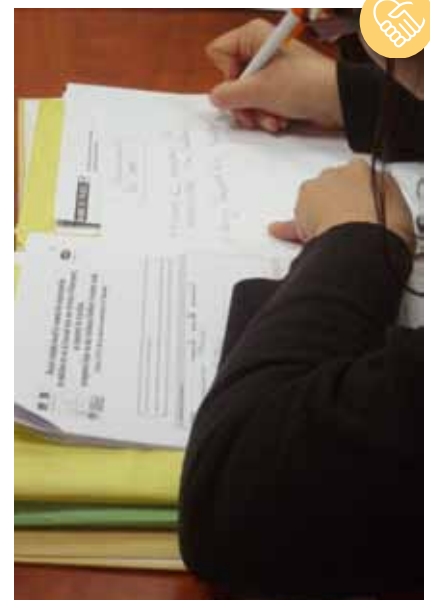
Le chantier du projet LOGIS dont Aurore assurera la gestion.

INSÉRER



Accompagnement des allocataires RSA

PRISM, le service d'accompagnement d'allocataires du RSA du pôle Insertion a remporté l'appel d'offre de la Mairie de Paris concernant l'accompagnement de 350 nouveaux allocataires rencontrant des problématiques spécifiques (sortant de prison, en situation d'addiction ou rencontrant des troubles psychiques). Sélectionné parmi 30 projets, le service est le seul à proposer aux personnes accompagnées une « co-référence », c'est-à-dire un accompagnement social et psychologique. Cette nouvelle mission fait de PRISM le plus important service d'accompagnement d'allocataires du RSA sur Paris, avec 900 accompagnements. Il débutera son action au début de l'année prochaine.



PRISM accompagnera 900 allocataires du RSA à partir de janvier 2012.

INFOS GÉNÉRALES

Comité d'Entreprise

Le 7 novembre dernier s'est tenue la première plénière du nouveau Comité d'Entreprise qui a élu son bureau, dont voici la composition :

POSTES	ÉLUS
Secrétaire	Ollivier Guido
Secrétaire adj	Françoise Cocheton Assoun
Trésorière	Henriette Constantini
Trésorier adj	Fawzi Kebbati

Retrouvez la composition des commissions sur le site d'Aurore.

Retour sur le séminaire cadre

Le dernier séminaire des cadres a eu lieu le 4 novembre dernier. Au sein de l'Espace Aurore, une cinquantaine de personnes a pu participer à cette nouvelle rencontre, organisée comme les précédentes sous forme de world café, dans un cadre propice au dialogue informel mais selon un concept intégrant des règles précises. Animée par deux intervenantes extérieures, la journée avait pour thème

« l'évaluation », que ce soit l'évaluation par nos financeurs, par les usagers, ou par la hiérarchie. La restitution des échanges fait état de grandes thématiques ayant fait l'objet d'une réflexion le jour même et qui seront creusées par la suite : le sens du terme évaluation ; les principes à respecter pour que l'évaluation permette de faire progresser les personnes et les équipes ; les actions concrètes à mettre en place. L'objectif de ce séminaire, qui a lieu 3 fois par an, est de créer un moment d'expression et de dialogue autour de sujets transversaux et de partager les pratiques « managériales ».

DÉMARCHE QUALITÉ

Les ambitions de la Loi du 2 janvier 2002.

L'évaluation externe, en cours dans certains établissements de l'association dans les secteurs social et médico-social, est l'occasion de rappeler les ambitions affichées du législateur lors de l'adoption de ce texte. La loi de rénovation de l'action sociale répond aux insuffisances des textes précédents, particulièrement les lois du 30 juin 1975 et du 26 juillet 1998. Elle transforme en profondeur les règles d'organisation et de fonctionnement des services sociaux et médico-sociaux dédiés à quatre grandes catégories de populations particulièrement fragiles :

- enfance et familles en difficulté,
- personnes handicapées,
- personnes en situation de précarité et d'exclusion,
- personnes âgées.

La loi comporte quatre objectifs principaux : développer les droits des usagers, diversifier la palette des établissements,

services et interventions, améliorer les procédures techniques de pilotage du secteur, instaurer une meilleure coordination entre les divers protagonistes.

La loi 2002-2 réaffirme ainsi la place prépondérante des usagers et entend promouvoir l'autonomie, la protection des personnes et l'exercice de leur citoyenneté. Là réside la ligne directrice de la loi et l'évolution de la réglementation qui prend en compte la parole des personnes précarisées et exclues.

L'article L.311-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) dégage en la matière sept droits principaux repris dans la Charte des droits et libertés de la personne accueillie. Par ailleurs, sept nouveaux dispositifs favorisent la réalité de l'exercice de ces droits instaurés par les articles L.311-4 à L.311-8 du CASF :

- le projet d'établissement,
- le livret d'accueil,
- le projet personnalisé,
- le Conseil de la Vie Sociale,

- le Règlement de fonctionnement,
- la personne qualifiée,
- la Charte des droits et libertés.

Ces évolutions réglementaires participent à un changement de mentalité et de choix de la société dans la lutte et le traitement de l'exclusion. L'utilisateur peut ainsi décider en toute connaissance de cause de son parcours de vie. Si pendant des années il a été plus ou moins obligé de prendre ce qu'on lui proposait, sans véritable choix, la nouvelle législation lui permet, à partir de la connaissance des dispositifs, des services, des institutions et de leurs prestations, de prendre ses responsabilités de citoyen et de décider de sa prise en charge. Il peut également, participer et donner son avis sur les moyens mis en œuvre pour reprendre sa place dans la société. Chaque institution devra être garante de cette évolution du statut de l'utilisateur.

Claudie Pailleret
Responsable qualité

PARTENARIAT

ANCV : « Au fil des souvenirs »

Depuis 2009, le programme d'Aide aux Projets Vacances a permis à 274 résidents de partir en vacances. Cette année, afin de matérialiser leurs plus beaux souvenirs, il leur a été proposé d'exposer photos, dessins et montages artistiques en participant au concours « Au fil des souvenirs » qui aura lieu le 16 décembre pro-

chain à partir de 14h au Siège d'Aurore. Trois catégories seront présentées : projets individuels, collectifs et familiaux. Un prix spécial sera remis par un jury. Venez voter pour votre projet préféré !

Les gagnants recevront 375€ sous forme de chèques vacances.



Rendez-vous le 16 décembre à 14h au Siège d'Aurore pour le concours « Au fil des souvenirs ».

PRESSE RETROUVEZ REPORTAGES ET INTERVIEWS SUR WWW.AURORE.ASSO.FR/BLOG

LE FIGARO - 21 NOVEMBRE 2011

Michel Dorin, chef de service de la maraude ouest (pôle Urgence) et coordinateur des maraudes de l'ouest parisien a commenté dans les pages Paris du journal la carte localisant les sans abris de Paris, publiée par l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme)

YOPHIL - 21 NOVEMBRE 2011

Le site d'informations sur les solidarités a publié un article sur l'intermédiation locale et a rencontré l'un des propriétaires ayant fait appel à Aurore pour louer son bien sur le dispositif Louez Solidaire.

AFP - 25 NOVEMBRE 2011

Parmi les différents événements organisés à travers la France à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'Agence France Presse a souligné l'inauguration de l'appartement relais issu du partenariat Aurore - Ni Putes Ni Soumises.



LE BERCEAU : LA NAISSANCE D'UNE FUSION

L'association Le Berceau accueille 15 adultes souffrant de troubles psychiques et de déficience intellectuelle et 10 jeunes adultes souffrant d'autisme, au sein d'un foyer à Reffannes en région Poitou-Charentes.

Face aux contraintes budgétaires et aux exigences de l'Agence Régionale de Santé, l'association s'est rapprochée d'Aurore pour poursuivre sereinement son activité tout en conservant sa philosophie : un travail au plus près des besoins des résidents.

L'association Le Berceau a été créée en 1990 par trois infirmiers en psychiatrie de l'hôpital de Niort, dont Alain Salque (qui dirige aujourd'hui l'établissement), suite à la fermeture massive de lits d'hospitalisation. Ils souhaitaient proposer un accueil alternatif aux personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés et ne pouvant plus être hospitalisées, mais trop peu autonomes pour vivre en



Le Ferrailouz'Bandl, un groupe de percussion composé de valides et non valides

structure médico-sociale. L'association s'est installée en 1994 dans l'ancienne gendarmerie de la commune de Reffannes dans les Deux-Sèvres, avec la volonté de faire de cette structure un véritable lieu de vie. Le Berceau est leur foyer, au sens familial du terme. Ils peuvent y passer leur vie. Et puisqu'il s'agit de leur maison, ils participent au quotidien (cuisine, ménage, entretien du potager) et au fonctionnement général (choix d'ateliers, organisation de la semaine). Ils prennent part également aux grandes décisions au travers du Conseil de la Vie Sociale. L'équipe poursuit ainsi l'objectif d'apaiser les souffrances des résidents en les impliquant dans la gestion de leur vie et de leurs troubles. « *Nous rencontrons parfois des chantages aux médicaments : à la moindre frustration, ils refusaient de les prendre. Ces médicaments étaient distribués alors par les membres de l'équipe ; nous avons choisi de responsabiliser les résidents en leur permettant de préparer leurs médicaments eux-mêmes, en compagnie d'un salarié. Ils ont pu dès lors poser leurs questions et signaler des effets indésirables et nous n'avons plus rencontré de problème de chantage depuis* », raconte Alain Salque. Se centrer sur les besoins des patients demande de la souplesse. Le handicap psychique altère l'expression des désirs. Les résidents ne savent souvent pas ce qu'ils veulent pour eux-mêmes. Il faut faire naître des désirs et, lorsqu'ils émergent, y répondre autant que possible. Or, les solutions d'hébergement sur la région sont limitées et quand l'un des résidents a demandé plus d'autonomie, l'équipe a dû trouver elle-même une solution. C'est ainsi que sont nés deux hébergements aux niveaux d'autonomie différents : « le studio » est un logement individuel, accolé au bâtiment du foyer, proposant plus d'intimité tout en conservant un lien fort à la collectivité. Dernièrement, une maison individuelle, située à quelques mètres du foyer a été louée pour deux résidents prêts à vivre de façon plus indépendante.

Le Berceau n'est pas une parenthèse à la réalité. L'association fait beaucoup pour s'ouvrir sur l'extérieur et les résidents sont très bien intégrés. « *Ils font par exemple leur marché dans la ville voisine. Les plus indépendants vont aux concerts organisés par le bar du village et dans les villes des alentours. Tous les habitants et les commerçants les connaissent et ont appris à vivre avec eux* », explique Alain Salque. Pour aller plus loin et favoriser l'expression de leur citoyenneté, Le Berceau organise tous les deux ans, depuis 2002, un festival culturel au cours duquel les résidents invitent des artistes de la région, exposent les créations réalisées dans les différents foyers du département, proposent des ateliers de création et des spectacles pour deux semaines de festivité. À travers le montage du chapeau, la technique et la programmation, les résidents participent entièrement à l'événement qui réunit 800 personnes. Pour le directeur : « *Le festival rassemble les valides et les non-valides. Il participe à la sensibilisation des uns et à l'insertion des autres.* » Le Berceau crée et maintient un équilibre délicat entre individualité et collectivité, entre vie interne et ouverture sur l'extérieur, entre réponse aux désirs et réalité de la vie. L'équipe souhaite maintenir cette philosophie d'accueil malgré les réductions budgétaires et la volonté de l'ARS de réduire le nombre de ses interlocuteurs. « *C'est pour cela que nous avons décidé de nous rapprocher d'une association plus grande* » commente Alain Salque, « *après avoir rencontré des partenaires avec lesquels nous travaillons mais dont les visions pouvaient être divergentes, nous avons contacté Aurore. Nous sommes très vite tombés d'accord pour étudier une fusion : le principe de mutualisation et d'échange des savoirs et des pratiques, une organisation décentralisée qui laisse de la liberté au foyer ont notamment séduit le président Denis Auffret et l'équipe. Depuis, j'apporte ma contribution au micro-projet autisme du SAS13 et Aurore nous épaula sur le montage de notre projet de reprise d'une base de loisirs favorisant l'insertion sociale et professionnelle et la valorisation des personnes handicapées* », précise Alain Salque. Cette collaboration entre Aurore et Le Berceau est donc bien amorcée. Elle s'officialisera en avril ou mai 2012.

AGENDA

VIE INTERNE

- 5 décembre
 - Comité de direction
- 6 décembre
 - Séminaire de travail avec le Conseil d'Administration et le comité de direction.
- 7 décembre :
 - Visite des équipes à Brantôme
- 13 décembre
 - Comité d'Entreprise
 - Conseil d'Administration
- 15 décembre :
 - Restitution de la Démarche Qualité au Restaurant Santeuil
- 16 décembre :
 - Restitution de la Démarche Qualité au CHRS Étoile du Matin
- 21 décembre :
 - Commission 1% logement
- 22 décembre
 - Commission parité-égalité professionnelle

PARTENARIAT

- 12 décembre
 - Rencontre partenariale 95
- 19 décembre :
 - Comité de pilotage avec Le Berceau

ÉVÈNEMENT

- 8 décembre :
 - Deuxième conférence de L'Olivier, avec Jacques Hassin sur le syndrome de Diogène
- 9 décembre
 - Participation aux assises nationales du Logement d'abord
- 13 décembre :
 - Séminaire du pôle Accueils et Soins Psychiques
- 15 décembre :
 - Inauguration avec Logement Français de la maison relais Esmeralda à Ville d'Avray
- 16 décembre :
 - Concours « Au fil des souvenirs » au Siège de l'association

